

Interpellation

Nouvelles constructions avec locaux commerciaux et administratifs, mais pour qui ?

Qui suit l'actualité sait que les espaces commerciaux restent désespérément vides et qu'il y a toujours plus de surfaces administratives vides. A défaut de suivre l'actualité, il suffit de regarder les placards sur les façades qui proposent des milliers de m2 divisibles.

Le phénomène touche tant le centre des grandes villes que des objets situés plus à l'écart. Il y a par exemple à la Place St-François une énorme surface vacante depuis des années. Dans l'ouest lausannois les affiches sur les façades se multiplient ainsi que les annonces sur les sites spécialisés. La tribune de Genève titrait « Le marché du commercial s'enfonce dans la crise » Une étude met en lumière que la Suisse n'avait plus fait face à une telle offre de surfaces de bureaux vides depuis dix ans.

Le parti socialiste propose même à Lausanne de taxer ces surfaces vides afin d'inciter les propriétaires à en baisser le prix. Propriétaires qui eux, ne veulent pas louer à perte.

Cette situation préoccupante à ses conséquences tant pour la population que pour la Commune.

- Pour la population : un quartier dont les surfaces commerciales sont vides, dont les vitrines sont vides ou couvertes devient triste et sans animation. Les bâtiments dont les surfaces administratives sont vides prennent un aspect fantôme. Le quartier, l'endroit perd son attractivité, devient austère et peut-être insécure.
- Pour la Commune, les conséquences sont financières. Il n'y a pas de revenu des loyers, le rendement de l'immeuble baisse ou disparaît et donc l'impôt qui y est lié aussi. L'impôt sur les personnes morales en souffre également car sans activité, pas de bénéfice à taxer. De plus, les infrastructures coûteuses mises en place par la collectivité coûtent et ne sont pas rentables.

Dans un Ouest Lausannois déjà fortement touché, je suis inquiet pour Prilly et ses projets mégalomaniques tels que Corminjoz et Malley.

Je voudrais être assurés que l'on ne va pas construire pour laisser vide. Que l'on ne va pas financièrement gravement péjorer la situation de notre commune !

Par la présente interpellation je prie notre Municipalité de répondre aux interrogations suivantes :

1. Quelle surface commerciale est actuellement vacante dans notre commune ?
2. Quelle surface administrative est actuellement vacante dans notre commune ?
3. Quel est ou quelles sont les éléments qui peuvent laisser penser qu'à Prilly on aura moins de difficultés à trouver preneur pour les futures surfaces ?
Fiscalité attractive ?
Accès facile et agréable pour les fournisseurs et pour les clients ?
4. Sans nul doute, notre Municipalité prévoyante a étudié l'impact du développement de Corminjoz et Malley. En terme d'investissement (plans, infrastructure, équipement) à combien se chiffre le montant que la commune engage et à combien se chiffre l'amortissement annuel qui y est lié pour ces prochaines années ?
5. Sans nul doute, notre Municipalité prévoyante a étudié l'impact du développement de Corminjoz et Malley sur le fonctionnement de la commune. En terme de coût des prestations, à combien est évaluée l'augmentation des charges (police, entretien des infrastructures, structures d'accueil pour les enfants et jeunes, scolarisation, aide sociale, etc) dues à l'augmentation de la population et des usagers travaillant sur le site ?
6. Sans nul doute, notre Municipalité prévoyante a étudié l'incidence fiscale qu'aura l'arrivée de nouveaux contribuables dans la commune. A combien est évalué la nécessaire augmentation des revenus ?
7. Le bilan de ce développement sera-t-il positif pour notre commune ?

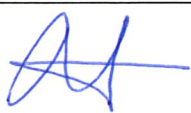
D'avance, je remercie notre Municipalité pour sa prochaine réponse.

Prilly, 3 mars 2018.



Fabien Deillon

Conseiller communal UDC

Nom	Prénom	Signature
Hanisch	Youri	
Boldie	Triv	
FAURE	JEAN-JACQUES	
Deillon-Kerner	Monika	
Eichenberger	Claudio	

Jean-Petit-Mahle

Olivier

O. Jean-Petit-Mahle

Boulaz

David

